BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1468

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

922 904 081 RCS Paris.
VACHON.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 1-3, rue Lulli, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 953 447 885 RCS Paris. **NEXT STEP HOLDING.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VACHON Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1-3 rue Lulli 75002 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 922904081 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : Next Step Holding Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 42 rue Monge 75005 Paris Capital : 1505.00 EUR Numéro unique d'identification : 953447885 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 127722.00 EUR - passif de 10.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il est convenu de retenir une parité de 2.920 actions de préférence de catégorie 2 (ADP 2) de la société Vachon pour 301 actions ordinaires de la société Next Step Holding. En rémunération de l'apport-fusion, 14.600 ADP 2 nouvelles de la société Vachon, d'une valeur nominale de 0,01 euro chacune, seront créées et attribuées à l'associé unique de la société Next Step Holding. Le montant prévu de la prime de fusion : 127.566 euros. Le montant de l'augmentation de capital de la société absorbante : 146 euros. La société Vachon procédera immédiatement après à l'annulation des 14.600 ADP 2 qu'elle détient dans son propre capital et qui sont comprises dans l'actif apporté par la société Next Step Holding, entraînant une réduction de capital de 146 euros. En conséquence, le capital social de Vachon demeurera inchangé à 1.000 euros à l'issue de la Fusion. . Date du projet commun de fusion : 29.09.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VACHON : 29.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Next Step Holding : 29.09.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..